

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

26 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

**AMENDEMENT**

N° II-914

présenté par

Mme Regol, Mme Arrighi, Mme Sas, M. Thierry, M. Bayou, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, Mme Chatelain, M. Fournier, Mme Garin, M. Iordanoff, M. Julien-Laferrière, Mme Laernoës, M. Lucas, Mme Pasquini, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Rousseau, Mme Sebaihi, M. Taché et Mme Taillé-Polian

-----

**ARTICLE 35****ÉTAT B****Mission « Sécurités »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Police nationale	0	0
Gendarmerie nationale	0	0
Sécurité et éducation routières	0	1 500 000
Sécurité civile	1 500 000	0
<b>TOTAUX</b>	<b>1 500 000</b>	<b>1 500 000</b>
<b>SOLDE</b>	<b>0</b>	

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Alors que la formation des pilotes au maniement des aéronefs de la flotte de la sécurité civile est essentielle à la réalisation des opérations d'attaque des feux de forêt, ces derniers doivent

aujourd'hui se rendre au Canada pour apprendre à piloter un Dash. Les écologistes proposent par conséquent l'acquisition d'un simulateur Dash qui serait localisé sur la base aérienne de Nîmes-Garons, et ce via un transfert en CP et AE de 1,5 million d'euros du programme "Sécurité routière" vers le programme "Sécurité civile".

Nous demandons par ailleurs au Gouvernement de lever le gage.